



Pour la construction d'un parti des travailleurs, communiste et révolutionnaire
« *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!* » (Karl Marx)

Sons sans lumière pour Macron : la lutte continue, et elle continuera !

Macron n'en peut plus de traîner les casseroles de sa réforme des retraites : il annonce haut et fort que celle-ci est passée, qu'il faut tourner la page et qu'il va aller à la rencontre de la population, mais à chaque prise de parole, quel que soit l'endroit, il est accueilli bruyamment. À tel point qu'à Ganges, dans l'Hérault, jeudi dernier, un arrêté de la préfecture a interdit tout « dispositif sonore portable »... Le ridicule était bel et bien là ! Surtout que le dispositif de sécurité autour de la visite présidentielle n'a pas empêché qu'il doive faire la réunion prévue dans un collège de la ville sur des petites chaises en plein milieu de la cour, en raison d'une coupure de courant orchestrée par des grévistes d'EDF... Son « tour de France » risque d'être très laborieux.

Macron et le CAC40, dégagez !

Sans attendre le 1er mai, tous ceux qui se sont mobilisés contre la réforme des retraites depuis plus de trois mois saisissent toutes les occasions pour manifester leur colère et leur refus de cette réforme injuste. Une véritable guérilla contre Macron et son gouvernement, qui montre que la lutte continue.

Le 20 avril, de nombreuses actions étaient organisées, dont l'envahissement du siège d'Euronext à la Défense par des centaines de cheminots avec le slogan « Le CAC 40 à la caisse pour payer nos retraites ». Euronext gère en effet la Bourse de Paris où s'échangent les titres financiers des grandes entreprises. Ou bien encore, la manifestation parisienne organisée par l'AG interprofessionnelle 92 et la coordination nationale étudiante qui a pu rendre visibles les grévistes de tous secteurs dont les cheminots.

Au-delà de ce gouvernement et de la détestation qu'il suscite, il faut bien voir que c'est tout un système contre lequel nous devons lutter : le capitalisme et sa course au profit qui nous laisse de moins en moins les moyens de vivre. C'est bien pour cela qu'en même temps que la lutte contre la casse de nos retraites, les grèves pour les salaires ont continué. Le week-end dernier, hôtesses et stewards de la compagnie aérienne Vueling étaient en grève pour revendiquer 15 % d'augmentation. Chez Vueling, les salaires aussi sont low cost ! Dans le Nord, des salariés de VertBaudet entament leur deuxième mois de grève pour les salaires.

Le 1^{er} mai toutes et tous dans la rue, et après on continue !

La persistance de ces grèves et l'expression de cette colère des salariés à travers le pays, coupures de courant à l'appui, permet de voir ce que nous pourrions faire si ces luttes étaient coordonnées. En tant que travailleuses et travailleurs, nous avons une force décisive, à condition d'en prendre conscience et de nous organiser, indépendamment des directions syndicales. En revanche nous n'avons rien à attendre de la reprise d'un prétendu dialogue social avec un gouvernement qui n'attend qu'une chose : continuer à nous attaquer pour mieux servir le patronat.

Alors le 28 avril, nous pouvons faire grève et nous mobiliser à l'occasion de la journée internationale de la sécurité et de la santé au travail. Chaque année, plus de 1000 accidents mortels du travail et de trajet sont déclarés en France. Sans parler des maladies professionnelles. Et on voudrait nous faire travailler deux ans de plus !

Puis le 1er mai, journée de lutte internationale des travailleuses et travailleurs, soyons les plus nombreux possible dans les rues de toutes les villes du pays pour clamer haut et fort, avec ou sans casseroles, que non, c'est non, cette réforme des retraites, on n'en veut toujours pas. Grèves, blocages, manifestations, casserolades, chasse aux ministres, tout va devoir continuer jusqu'au retrait... et cela dès le 2 mai !

**MANIFESTATION LUNDI 1ER MAI
DÉPART 10H – PLACE JEAN JAURÈS**

Ligne à la découpe

Depuis plusieurs années, les conducteurs de la C17 sont habitués aux travaux qui font changer l'itinéraire presque tous les jours, devant parfois se faire passer sur le tas les consignes de déviation qu'aucun maître n'avait eu le temps de préparer.

Mais depuis peu, la mascarade a pris un nouveau tournant : la ligne est maintenant coupée en deux parties... disjointes ! Tandis que les CR des Pins assurent le service entre la Soie et Porte des Alpes, ceux de la Soie ne roulent qu'entre Bonneville et Charpenne. Derrière le faux prétexte des travaux, personne n'est dupe : la seule explication, c'est la volonté d'économiser du temps de rapatriement aux CR des Pins, et donc d'augmenter leur temps de roulage en exploitation. Qualité de service et conditions de travail au rabais, mais « rentabilité » en hausse, voilà des priorités bien éloignées des nôtres !

Une idée bien foireuse

A UTS, certains (ir)responsables s'étaient mis en tête que les salariés détachés pour aller représenter Keolis sur le stand de la Foire de Lyon devaient le faire sur leur temps libre. Les intéressés ne se sont heureusement pas laissés faire, et ont pu récupérer les HEC posées ou les repos déplacés sans leur accord.

Confondre « volontariat » et « bénévolat », ça relève non seulement d'un gros problème de dictionnaire, mais ça montre surtout la mentalité qui règne chez ceux qui veulent se faire les champions du « Keolisme ».

Fashion week

La nouvelle collection printemps-été de chez Keolis Lyon est arrivée. À cette occasion, la direction a sorti une grosse campagne de communication pour nous inciter à porter la tenue : note de service, mannequin (en plastique tout de même) par endroits...

Après tout, l'uniforme fait partie de notre métier. Mais dans ce cas, il faut donner à tout le monde, intérimaires compris, des tenues en nombre suffisant, à la bonne taille, confortables et qui tiennent dans la durée. Pour la tenue, comme pour le reste, il nous faut les moyens de notre professionnalisme !

Des postes à la Poste

Depuis le 22 mars, des postiers, dont des intérimaires, sont en grève à Grenoble pour obtenir des CDI. En réponse, la direction de la Poste a proposé des « CDI intérimaire », un nouveau type de contrat précaire, pas beaucoup mieux que les autres. La grève continue donc, pour de véritables embauches !

Salaires minimum... et augmentation minimum

Le Smic sera revalorisé de 2 % au 1er mai. Une augmentation automatique pour suivre l'inflation, officiellement de 6 %, mais qui atteint 16 % sur les produits alimentaires et pèse plus lourd sur les petits

budgets. Pour les 12 % des salariés qui touchent le Smic et tous ceux dont les salaires sont à peine au-dessus, il faudrait bien plus pour combler l'inflation. Pour vivre dignement, c'est au moins 2 000 euros par mois qu'il nous faut. Les profits et le CAC 40 sont au plus haut, pas question que nos salaires restent au plus bas.

Recul de la vaccination des enfants dans le monde

Entre 2019 et 2021, 67 millions d'enfants ont été privés totalement ou partiellement de vaccins vitaux en raison des perturbations liées au Covid-19, s'alarme l'Unicef. En trois ans, en raison des contraintes subies par les systèmes de santé ou des confinements liés à la pandémie, « plus d'une décennie d'avancées en termes d'immunisation de routine des enfants a été sapée ». Selon l'agence, cette couverture vaccinale est en baisse dans 112 pays. Entre 2019 et 2021, le taux de vaccination infantile dans le monde a chuté de cinq points de pourcentage, à 81 %, un niveau jamais vu depuis 2008. Bien entendu, la chute du taux de vaccination, similaire pour la polio, la diphtérie ou la coqueluche, se produit principalement dans les pays les plus pauvres d'Afrique et d'Asie. Pendant ce temps, les États les plus riches de la planète continuent d'investir massivement... dans l'armement.

Chlordécone : le scandale continue

En janvier dernier, deux juges du pôle santé du tribunal de Paris prononçaient un non-lieu dans l'affaire du chlordécone, l'insecticide utilisé dans les bananeraies de Martinique et de Guadeloupe entre 1972 et 1993. On estime que 90 % de la population adulte antillaise a été affectée par ce poison, non biodégradable, qui a déjà causé un nombre important de décès, notamment dus à des cancers. Tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'un scandale sanitaire, les juges faisaient valoir que son interdiction tardive était due notamment au fait qu'à l'époque les responsables politiques ne disposaient pas d'analyses scientifiques probantes sur sa dangerosité. Or la cellule d'investigation de Radio France a mené sa propre enquête. Et elle a découvert que nombre d'études d'expertises, qui pointaient du doigt sa nocivité, ont été sciemment passées sous silence par les autorités lorsqu'elles n'ont pas été cachées, voire carrément détruites. Contrairement à la loi, certaines n'ont jamais été versées aux Archives nationales. Et si les détruire sans autorisation est un délit passible de 45 000 euros d'amende et de trois ans de prison, aucun ministre ou haut fonctionnaire n'a jamais été inquiété. Doit-on vraiment s'en étonner ?

Ce bulletin est le tien, n'hésite pas à le faire circuler !

Pour nous contacter : 69.etincelle@gmail.com